

Un engagement déterminé pour le MAINTIEN DES SERVICES PUBLICS

« Le patrimoine de ceux qui n'en ont pas ».

C'est au nom de ce principe que le service public est défendu par la majorité départementale. Dans notre département rural, c'est aussi permettre aux communes de conserver et développer leurs propres services.

Démontrer

En matière de service public, le Cher démontre, au quotidien, **son engagement** : 4650 km de routes départementales sont entretenues, les 27 collèges sont régulièrement équipés et modernisés, 17 centres médico-sociaux et maisons des solidarités et 63 points de permanence sociale irriguent le territoire, un **maillage aujourd'hui inégalé** par les autres services publics. Un centre de planification familiale a ouvert en Centre ville de Bourges. Lignes 18 s'affirme. Les archives départementales et la bibliothèque départementale de prêt jouent leur rôle pour l'accès de tous à l'histoire, au savoir et au rêve. Enfin, la politique départementale en direction des personnes âgées continue de privilégier le secteur public et le secteur associatif à but non lucratif.

A la suite du transfert des personnels techniques des collèges de l'Etat vers le Conseil Général, le choix a été fait de **maintenir le service public et de ne pas céder à la tentation de la privatisation** de l'entretien et de la restauration dans les collèges : c'est au contraire **avec fierté que le Conseil Général s'appuie sur les fonctionnaires territoriaux pour renforcer les équipes** pédagogiques auprès des collégiens.

Soutenir

Les aides aux communes privilégient désormais les **projets de services à la population**, qu'il s'agisse d'agrandir l'école, de créer une halte-garderie ou de rénover une salle de sports. Le service d'ingénierie départemental, mis à disposition des commu-



nes pour leurs projets d'alimentation en eau potable et d'assainissement, complète ces dispositifs et rend les communes moins dépendantes des opérateurs privés.

Dénoncer

Enfin, le Conseil Général défend, à chaque fois qu'il le peut, les **services publics d'Etat menacés et dénonce le massacre en cours**, détestable pour notre territoire rural. Postes, écoles, tribunaux d'instance, dessertes de train, moyens hospitaliers, gendarmeries, police, trésoreries, sont successivement ébranlés par les politiques destructrices du gouvernement de Sarkozy.



Les menaces que le gouvernement Sarkozy-Fillon (et successeurs !) fait peser sur les finances des départements ont pour objectif de **mettre à terre le service public local**. Le but ? ouvrir de nouveaux marchés au privé, pour des prestations réservées à ceux qui pourront se les payer. Les usagers comme les personnels de la fonction publique territoriale en seront les premières victimes.

2004-2010, un Département ...

SOLIDAIRE

Un secours aux citoyens 24h/24 h : ils veillent sur nous

Le SDIS est un établissement public administratif dont le conseil d'administration est présidé par Yvon BEUCHON.

2 000 sapeurs-pompiers dont 1700 sapeurs pompiers volontaires, 220 officiers et sapeurs-pompiers professionnels, 80 personnels techniques et administratifs interviennent sur les 723 000 hectares de notre territoire départemental. Un **maillage de 57 casernes**, équipés de 820 véhicules et engins. Ils assurent **30 000 interventions** par an. C'est l'un des premiers employeurs du Cher.



Le Service Départemental d'Incendie de Secours est placé sous la double autorité du Préfet et du Président du Conseil Général. Le Conseil Général, avec une contribution de 13,5 M € sur un budget de 26 M €, en est le **principal financeur**.

Il fait face aux risques liés aux transports ; aux risques des 1735 sites industriels dont 211 installations classées, 7 sites SEVESO, 1 centrale nucléaire et 1 base aérienne ; aux risques naturels, notamment les inondations ; et aux risques liés à l'activité humaine, en particulier les grands rassemblements festifs tels que le Printemps de Bourges.

Avec un centre de réception de l'alerte partagé avec le SAMU (le 112), le Cher est l'un des 8 départements français à disposer d'un équipement permettant une réponse sûre et immédiate à tout appel de détresse.

Avec un **centre de formation high-tech à Sancoins**, il assure de nombreuses formations pour les pompiers de France entière.

La **qualité et le dévouement de ses personnels** a été apprécié sur d'autres terrains sinistrés, comme en janvier 2009 dans les Landes ou plus récemment après le tremblement de terre d'Haïti.

Ce que la loi a changé depuis 2004

- Les lois « Grenelle » sur l'environnement et la loi sur le handicap de 2005 ont renforcé les normes concernant les bâtiments et aménagements publics et privés. Ces évolutions étaient indispensables. Mais elles pèsent sur les collectivités locales sans aucune augmentation de leurs ressources et avec bien peu d'aides de l'Etat



Manifestation contre la fermeture de la gendarmerie de Néronde en août 2010

- le service public départemental étendu et défendu fièrement
- le refus de la marchandisation des secteurs éducatif et social
- un service menacé par l'étranglement financier des collectivités locales